

Formations et accompagnements professionnels



FORMATION ASSISTANTS MATERNELS EN PAYS DE CORNOUAILLE

LE 23/01/2024

CLPS QUIMPER

Webinaire GREF
PETITE ENFANCE



www.clps.net



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ▶ actions de formation
- ▶ bilans de compétences
- ▶ actions de formation par apprentissage
- ▶ actions permettant de valider les acquis de l'expérience.



L'ACTION A POUR OBJECTIF DE CONTRIBUER À LA PROFESSIONNALISATION DE NOUVEAUX ASSISTANTS MATERNELS AFIN DE SATISFAIRE À UNE PARTIE DES BESOINS IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CORNOUAILLE, EN PRENANT EN COMPTE LE CONTEXTE PARTICULIER DE L'EXERCICE DU MÉTIER EN MAM.

OBJECTIFS DE L'ACTION

OBTENIR UNE **CERTIFICATION DE NIVEAU 3** EN LIEN AVEC LA GARDE D'ENFANT

DÉVELOPPER DES **COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES** NÉCESSAIRES A L'EXERCICE DU MÉTIER D'AMA

SE PRÉPARER A L'EXERCICE DU MÉTIER **D'AMA EN MAM**

OBTENIR **L'AGRÉMENT AMA** PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

EXERCER LE MÉTIER D'AMA EN MAM OU À SON DOMICILE

DUREE DE LA FORMATION

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE D'ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS
427 H EN CENTRE + 105 H EN ENTREPRISE

CQP TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS
140 H EN CENTRE + 35 H EN ENTREPRISE

AU TOTAL : 567 H EN CENTRE + 140 H EN ENTREPRISE

A NOTER QUE L'OBTENTION DU TITRE ASSISTANT MATERNEL GARDE D'ENFANTS DISPENSERA LES STAGIAIRES D'UNE PARTIE DES 80 HEURES DE FORMATION OBLIGATOIRE DU 1^{ER} MODULE ASSISTANT MATERNEL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

PUBLIC VISÉ

DEMANDEURS D'EMPLOI DU TERRITOIRE DU PAYS DE CORNOUAILLE, INSCRITS À PÔLE EMPLOI ET JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE, NON QUALIFIÉS POUR LES EMPLOIS VISÉS, ET SOUHAITANT DEVENIR ASSISTANTS MATERNELS.

LE PROFIL D'ENTRÉE DES STAGIAIRES

AFIN DE PERMETTRE À CHAQUE CANDIDAT DE SÉCURISER SON ACCÈS À LA FORMATION ET D'OPTIMISER SES CHANCES DE CERTIFICATION, D'AGRÉMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE, NOUS VEILLERONS À CE QUE SA CANDIDATURE S'APPUIE, D'UNE PART, SUR UN PROJET VALIDÉ ET, D'AUTRE PART, SUR LA SATISFACTION DES CRITÈRES SUIVANTS :

- MAÎTRISE DES PRÉREQUIS ÉVALUÉS POUR SUIVRE LA FORMATION (NIVEAU DE MAITRISE DU FRANÇAIS PAR EXEMPLE) ;
- MOTIVATION POUR LA FORMATION ET LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL ;
- COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET SENS DES RESPONSABILITÉS ;
- CAPACITÉS À COLLABORER ET FAIRE APPEL AUX RESSOURCES EXTÉRIEURES (PMI, RPE)
- CAPACITÉS DE RÉFLEXION ET PRISE DE DISTANCE

LES CANDIDATURES FERONT ÉGALEMENT L'OBJET D'UNE PREMIÈRE ÉVALUATION PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AFIN D'ÉCARTER TOUT RISQUE DE NON-AGRÉMENT EN FIN DE PARCOURS (CASIER JUDICIAIRE PAR EXEMPLE).

RECRUTEMENT

- RÉUNIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES (ENSEMBLE DES PARTENAIRES PRÉSENTS)
- ENTRETIEN (VÉRIFICATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET LA VALIDATION DU PROJET)
- CONFIRMATION DE L'ENTRÉE OU PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PMSMP) SUIVI D'UN NOUVEL ENTRETIEN
- JURY DE VALIDATION DE LA LISTE DES PERSONNES RETENUES AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'ENSEMBLE DES CRITÈRES OBJECTIFS PARTAGÉS, LIÉS AUX CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PARCOURS DE FORMATION MAIS ÉGALEMENT DE L'AGRÉMENT ASSISTANT MATERNEL DU DÉPARTEMENT.

ORGANISATION

- 2 GROUPES DE 12 STAGIAIRES SUR LA CORNOUAILLE
- SESSION N° 1 : DU 18/09/2023 AU 23/02/2024
- SESSION N° 2 : DU 30/10/2023 AU 08/04/2024
- CLPS DE QUIMPER
- AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION MOBILISABLE

PERSONNES EN CHARGE DU SUIVI DU DOSSIER AU CLPS

CAROLINE MAURICE : RESPONSABLE FORMATION

c.maurice@clps.net

Tél : 02.98.10.11.49

ALICE VELLY : COORDINATRICE PEDAGOGIQUE

a.velly@clps.net

Tél : 02.98.10.11.49

NADINE FOUSSARD : DIRECTRICE

n.foussard@clps.net

Tél : 02.98.10.11.49

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

DES QUESTIONS?